

Label Villes et Villages Fleuris 2021

Dossier de candidature



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sommaire

Présentation de la commune

Un peu d'histoire

I. La démarche de Valorisation

1. Motivations de la candidature de Cachy
2. Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

II. Animation et promotion de la démarche

1. Actions vers la population
2. Actions vers les touristes
3. Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

III. Patrimoine végétal et fleurissement

1. La démarche globale d'embellissement par le végétal
2. Techniques d'entretien du patrimoine végétal

IV. Gestion environnementale des espaces verts

1. Actions en faveur de la biodiversité
2. Actions en faveur des ressources naturelles

V. La qualité du cadre de vie et de l'espace public

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

VI. Analyse par espace

1. Mairie et son environnement proche
2. Place de l'Escadrille des Cigognes
3. L'église
4. Salle des fêtes
5. Calvaire rue de Corbie
6. Le cimetière
7. Les murs d'habitation
8. Les entrées

VII. Projets à venir



Présentation de la commune

CARTE D'IDENTITÉ

Superficie : 611 hectares

Altitude : entre 54 m à 112 m

Population : 287 au 1^{er} janvier 2021

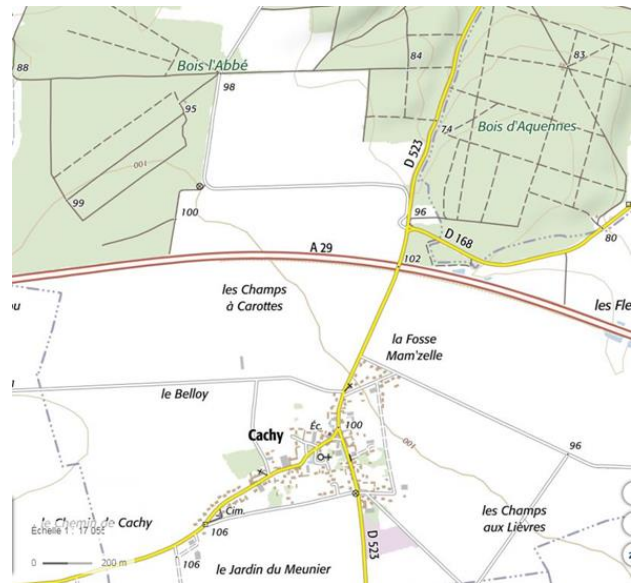
Nom des habitants :

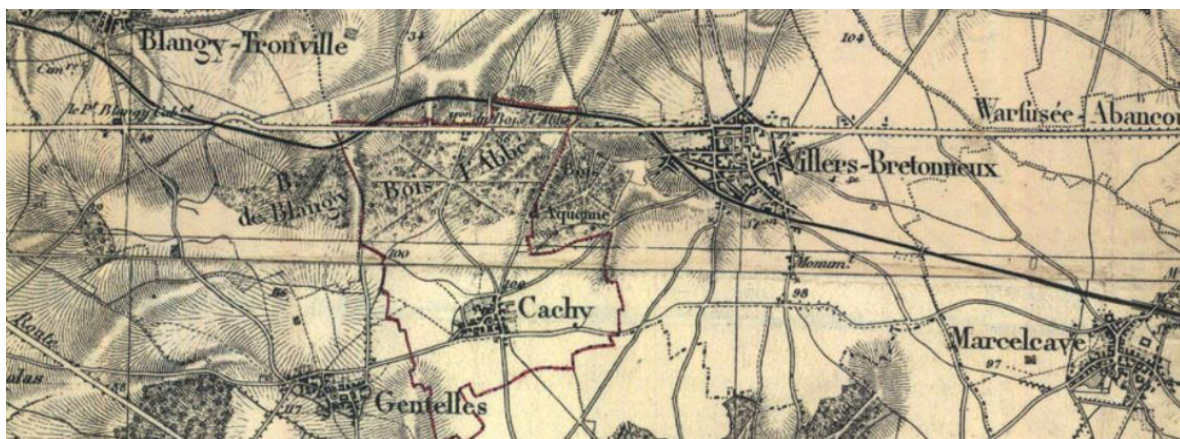
les Cachysiens et les Cachysiennes

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Cachy est une commune de l'Amiénois située au Centre-Est du département de la Somme, à l'extrémité Ouest du vaste plateau agricole du Santerre et en limite Sud de la large vallée de la Somme. Le village se situe à 14 km à l'Est d'AMIENS, 3 km au Sud-Ouest de VILLERS-BRETONNEUX, sur le bord de la plaine du Santerre, bordé par deux bois qui font parties intégrantes de l'histoire de la commune : le Bois l'Abbé et le bois d'Aquennes.

Elle fait partie de la Communauté de Communes "du Val de Somme" depuis 2002. La Com de Com compte 33 communes pour 26 542 habitants.



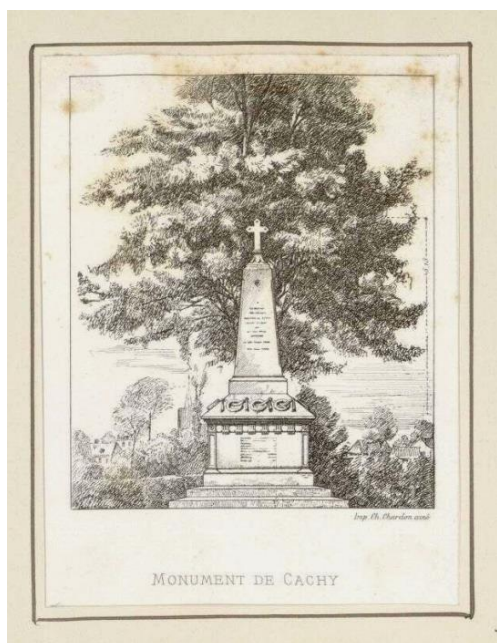


Un peu d'histoire

Le nom du village viendrait de Cassicum, le domaine de Cassius.

Au IX^{ème} siècle, Cacy faisait partie de l'abbaye de Corbie. En 1636, le village fut ravagé lors du siège de Corbie où s'affrontèrent les Espagnols et les troupes de Louis XIII.

Suite aux bouleversements causés par la Révolution, le sol des anciens fiefs n'a été divisé qu'en 1810 et on comptait 1 400 parcelles en 1899. Lors de la guerre de 1870, 27 soldats ont été inhumés au cimetière où un monument leur a été élevé.



Deux bois rentrés dans l'histoire du village

Situés au nord du village, le Bois l'Abbé et le bois d'Aquennes ont marqué l'histoire locale. Le bois l'Abbé appartenait encore en 1789 à l'Abbaye de Corbie. À la Révolution, ce bois devint domaine national puis bois impérial.

Le village a été complètement détruit pendant la Première Guerre mondiale et la mairie, rendue inutilisable, a été remplacée temporairement par une baraque en bois. Cinq enfants du pays ont perdu la vie à cause du conflit.

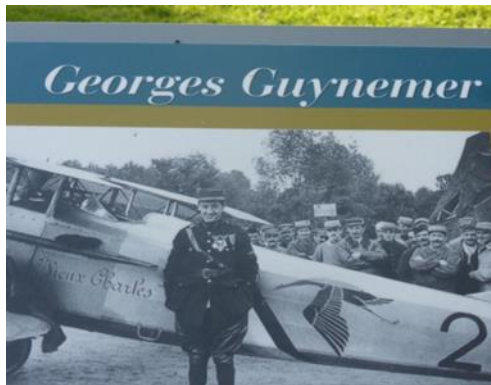
La grande guerre

Elle aura marqué le territoire de la Somme et laissé quelques traces.

Le 24 avril 1918 le territoire communal fut témoin d'un événement incroyable, le premier combat de l'histoire mondiale entre chars allemands (A7V) et chars britanniques (Mark IV et Whippet).

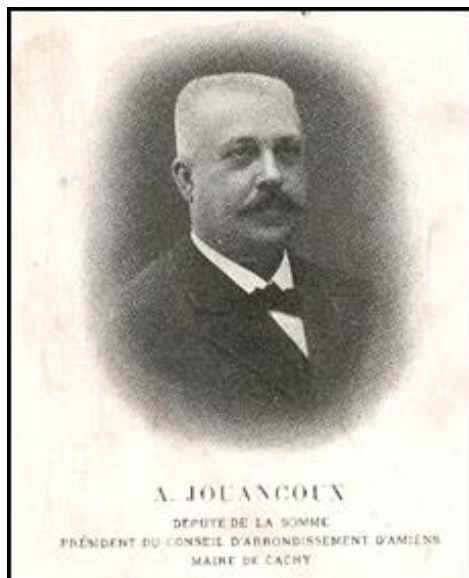
Sur la D168, entre Cacy et Villers Bretonneux, un petit monument, inauguré le 18 avril 1998, rappelle ce duel. On peut y lire, en trois langues : « Ici le 24 avril 1918 eut lieu le premier combat mondial entre tanks allemands et britanniques ».

Cachy possédait pendant la Première Guerre mondiale un terrain d'aviation qui a abrité un groupe de combat dont faisait partie l'Escadrille des Cigognes. Une escadrille prestigieuse où fut affecté du 28 avril 1916 au 27 janvier 1917 le pilote Georges Guynemer, héros emblématique de l'aviation française avec 53 victoires homologuées.



Hommes célèbres

Rémi, Charles, Anatole Jouancoux est un homme politique français né le 21 mars 1856 à Cachy (Somme) et décédé le 19 juin 1916 à Paris.



Négociant en vins, il est maire de Cachy en 1884, conseiller d'arrondissement en 1895 et député de la

Somme de 1908 à 1916, siégeant sur les bancs radicaux.

Georges Guynemer et l'Escadrille des Cigognes à Cachy

Lorsque la Guerre éclate, il est déclaré inapte par les médecins du fait de sa chétivité. En 1915, il réussit toutefois à devenir aviateur. Très doué dans le maniement des avions, il remporte de nombreuses victoires qui le font entrer dans la postérité des « As des As » de la Première Guerre mondiale. Après de nombreux combats au dessus de Verdun, le 16 avril 1916, il rejoint les terrains d'aviation de Cachy. C'est pendant la Bataille de la Somme, le 1er avril 1916, que son escadrille prend le nom « d'Escadrille des Cigognes ». Il tombe au combat à Poelkapelle, en Belgique flamande, le 11 septembre 1917.



Stèle Guynemer

Inaugurée le 12 septembre 2014

Cachy met à l'honneur ce héros tous les 12 septembre.

Notre patrimoine

Le bâti picard

Les rues de Cachy présentent encore une architecture rurale traditionnelle à savoir des bâtiments annexes implantés à l'alignement de la voirie et une maison d'habitation implantée en second rang derrière une cour fermée.



Pigeonniers

Dans la Somme, les pigeonniers se comptent par milliers. Ils sont également des objets de décoration dans les cours de ferme de la région. Ils font aujourd'hui partie du patrimoine régional de la Somme. Deux belles réalisations sont situées dans des propriétés privées, rue Anatole Jouancoux.

Mares

Les eaux pluviales des différentes voiries de la commune sont recueillies dans les trois mares du village situées place de l'Escadrille des Cigognes, rue du capitaine Guynemer et rue Fursy Lesage. Elles ont fait l'objet d'un aménagement en 2011.

Calvaires

Il s'agit bien d'un patrimoine : les croix et calvaires témoignent d'une part de l'histoire locale, de ses coutumes et font partie de l'image des villages de la Somme. Au nombre de deux, les croix sont en fer forgé et montées sur des socles monolithes.

Patrimoine routier

Rares sont les communes qui possèdent une vieille borne kilométrique. Celle de Cachy a été restaurée par la commune.

Elle se situe sur le chemin de grande communication N° 108 et porte le N°6.



Précision apportée par le spécialiste du Patrimoine routier, Patrick Rollet :

Les chemins de grande communication possédaient parfois des annexes ou embranchements. Il s'agissait de voies partant de la route principale et desservant une ou plusieurs communes, parfois numérotées, parfois non.

Eglise Notre-Dame de l'Assomption

L'église, orientée est, est implantée au centre du village, sur une vaste parcelle enherbée. Construite en briques et couverte d'ardoises, elle présente un plan allongé, un clocher porche et un chevet à pan coupé. La sacristie est accolée au mur sud du chœur. Le portail occidental est protégé par un auvent formant porche.

Il s'agit d'une église de la reconstruction, qui a trouvé sa place sur l'emplacement de la précédente.



Le dossier de dommages de guerre établi par Louis Duthoit donne une description de l'ancienne église et précise que : *les dommages de guerre sont insuffisants "aussi bien pour la construction que pour le mobilier", si bien que la surface totale est ramenée à 192 m² (au lieu de 250 m²) et on utilise les matériaux les moins coûteux: brique, enduits de ciment en remplacement de la pierre, carrelage de carreaux de Beauvais au lieu de dalles de pierre.* L'église est reconstruite sur des plans de Louis Duthoit, datés de 1924. Le mauvais remblaiement du terrain entraîne des travaux supplémentaires en 1925.

Le mobilier, réduit au strict nécessaire, est réalisé sur les dessins de Louis Duthoit (devis et premiers dessins en 1926 (ambon, bénitier, autel, fonts, chasublier) et 1927 (18 bancs, siège de célébrant et deux tabourets d'enfant de chœur). Le mobilier est exécuté par Buisine de Lille (meubles en chêne), Gaudin (chemin de croix en mosaïque, garniture de croix et chandeliers) et Tembouret pour les verrières (losanges de verre teinté avec bordure de couleur).

25 avril

Anzac Day « Lets we forget »

A cette date, les habitants de Cachy s'associent à l'hommage solennel lors du Dawn Service au mémorial de Villers-Bretonneux et rendent ensuite hommage au Lieutenant Harold Hubert Thompson (que tout le monde appelait Paddy), inhumé au cimetière communal. « Paddy reste avec les braves gens de Cachy »



Tombe du Commonwealth 1914-1918

I. La démarche de Valorisation

1. Motivations de la candidature de Cachy

La première inscription au Concours Villes et Villages fleuris de la Somme date de 2011. C'était à l'époque une découverte « pour voir ». Cachy obtient la deuxième place au niveau du Val de Somme et Bocage Hallue. Fort de ce résultat, l'opération est renouvelée en 2012. Le village, concourant en première catégorie, obtient les félicitations du jury ainsi que le Prix du Village Picard dans le cadre de Villes et Villages fleuris de la Somme.



Après différents prix d'encouragement, le village s'est vu attribué une mention spéciale « fleurissement remarquable » dans la catégorie des villages de moins de 300 habitants et le prix du développement durable en 2019.

Quelle fierté d'avoir été sélectionné pour être présenté devant le jury régional pour l'obtention de la première Fleur en 2020 !

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche de valorisation de son implantation à proximité d'Amiens, en gardant son esprit campagne.

Par le changement de l'appellation de ses rues depuis 2003, Cachy met en valeur son patrimoine historique en lien avec 14-18 (Rue du Lieutenant Thompson, Rue du Général Rawlinson, Rue Georges Guynemer, Place de l'Escadrille des Cigognes), ses habitants célèbres (Rue Anatole Jouancoux, Rue Fursy Lesage), son côté végétal (Place des Marronniers, Rue des Prunus, Rue du Pré, Rue des Blés Mûrs). Dernièrement, la rue unique du nouveau lotissement a été baptisée « Rue des 7 Whippet » (en référence au combat des chars anglais le 24 avril 1918 sur le territoire de Cachy)

Participer à l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris » est un levier pour accentuer le charme du village et son embellissement et en faire profiter les habitants, les associations, mais également les visiteurs de passage.



2. Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Une stratégie de gestion

Avec les nouveaux élus, une réflexion s'est engagée pour mener un projet cohérent pour la commune, intégrant les recommandations des jurys du Label des années précédentes. La Commission Environnement a mené une réflexion autour du label et repéré sur le terrain les moyens à mettre en place en terme de fleurissement et de valorisation du caractère typique du village. Cette commission et les employés municipaux tiennent une place prépondérante dans l'amélioration du cadre de vie. Les contraintes budgétaires et les moyens humains sont intégrés dans cette réflexion.

Une stratégie de fleurissement

Le choix retenu cette année a été de mettre l'accent sur les entrées de village, la mise en valeur de l'église et de la mairie, et de réaffirmer visuellement leur place de « cœur » de village, de diversifier les végétaux des plates-bandes initiées ces dernières années.

Une stratégie de développement durable

Plusieurs actions témoignent de cette volonté.

- Suppression de bacs à fleurs et élaboration de massifs de pleine terre.
- Achat de matériel permettant la mise en place de copeaux de paillage.
- Identification pédagogique des mares, hôtel à insectes.

- Protection des hirondelles avec Picardie Nature.
- Valorisation des déchets verts
- Mise en place de paillage dans les différentes plates-bandes.
- Choix des plantations : rosiers, vivaces, graminées, petits fruitiers, haie fleurie.
- Utilisation d'engrais bio.
- Achat de rosiers de pleine terre du Pas de Calais.
- Réflexion sur un fleurissement continu en cours avec les saisons.
- Réflexion sur la différenciation des tontes dans le cadre de la gestion différenciée.



Une stratégie de lien social

Les poumons verts du village (Salle des fêtes, place de l'Escadrille des Cigognes, place des Marronniers) sont des lieux de rassemblement importants pour les habitants et les associations. De nombreuses manifestations communales et associatives leur donnent vie tout au long de l'année (fête du village, réderie, tir à l'arc, méchoui, fête des voisins).

En 2020, Cachy aura connu son 1^{er} barbecue drive, avec l'association Cachy Animation.

La municipalité soutient les associations en accompagnant les initiatives et manifestations qu'elles organisent par une subvention annuelle. Le dynamisme de la vie locale, dans un environnement agréable, convivial permet de renforcer le lien social et intergénérationnel.



Des acteurs mobilisés

La **Commission Environnement** est composée de la 2^{ème} adjointe Mme Cathia Dumortier et de 4 conseillers. Elle promeut le label au sein du conseil municipal et est source de propositions. Elle assure le relais avec les employés municipaux.

Les **employés communaux**, au nombre de deux, ont des contrats de 20 h/semaine avec une flexibilité en fonction des saisons.

Un agent possède un CAP horticulture et est formé Certiphyto. Le 2^{ème} agent est en cours de validation d'acquis dans le domaine espace vert.

Ils ont en charge :

- Les espaces verts accompagnant les voiries (tonte, entretien, ...), les haies, les mares.
- Les espaces verts accompagnant les bâtiments publics, le nettoyage et débroussaillage de la commune.
- L'entretien des caniveaux (désherbage et nettoyage) le contrôle et le nettoyage des puisards et avaloirs.
- Le nettoyage des abords de tri sélectif.
- Le nettoyage des équipements urbains (bancs, abri-bus).
- L'arrosage des massifs et des nouvelles plantations (arbustes et arbres) en période estivale.



Des renforts ponctuels

Pour des travaux spécifiques (élagage ou abattage d'arbres par exemple) une entreprise spécialisée peut être missionnée. Ainsi pour des opérations ponctuelles (réaménagement d'un talus de la salle des fêtes, entretien du cimetière), une association d'insertion « La Maisonnée » située à Corbie est appelée à intervenir.

Depuis l'application de la loi Labbé, la Maisonnée assure le désherbage du cimetière, des aires de jeux et l'entretien du terrain de boules.



Les bénévoles

Les habitants sont invités à participer aux travaux de plantation depuis septembre 2020.

Des matinées et soirées « Binettes et sécateurs » permettent l'entretien et le désherbage des parterres.





Un budget :

La commune de Cachy présente un budget annuel qui s'équilibre à environ 190 000 € en fonctionnement. Les charges à caractère général représentent 20 % de celui-ci.

Chaque année il est provisionné quelques 10 000 € sur les articles «entretien de bâtiments » et «entretien de terrain ».

Depuis le début de ce mandat, il est affecté un crédit supplémentaire de 3500 € annuel, pour l'environnement, la gestion des espaces verts, le fleurissement ...

En 2020, un contrat avec les chantiers d'insertion a été signé pour les six années. Il s'agit d'interventions spécifiques, réalisées quatre fois par an, pour la somme de 1400 €.

Le budget « espaces verts », hors investissement, de la commune de Cachy s'établit donc à 15000 € pour les années 2020 à 2026. Cela représente une part importante du budget global d'une commune de cette taille.

Des investissements :

Renouvellement régulier du matériel :

Tracteur,
Tondeuse,
Débroussailleuse,
Taille haies,
Souffleur...

En 2020, achat d'un broyeur à végétaux afin de produire en interne le paillage.

En prévision pour 2022, achat d'une cuve d'arrosage mobile afin de faciliter l'arrosage de nouvelles plantations.



II. Animation et promotion de la démarche

1. Actions vers la population

Des Cachysiens informés

Le « Cachy Infos » est un bimestriel d'information à destination des habitants. Il fait état notamment des actions mises en place pour l'obtention du Label et sensibilise les villageois aux actions en faveur de l'environnement. Il possède une page « Villes et villages fleuris » et une page nature.

La création d'une page « Villes et villages fleuris » sur le futur site internet communal permettra une valorisation de la démarche entreprise.

Tri sélectif

La Communauté de Communes du Val de Somme organise la collecte et le tri des déchets.

Des communications régulières sont faites pour optimiser le tri des déchets et leur valorisation.

Les habitants ont la possibilité d'acheter auprès de l'ambassadrice du tri du Val de Somme des composteurs. La commune vient d'en mettre un en place au cimetière pour valoriser les déchets verts.



Des Cachysiens impliqués

Opération

« Hauts-de-France propres »

Les associations du village sont sollicitées pour mobiliser leurs adhérents au nettoyage de la nature.

Animations

Des animations autour de la sensibilisation des habitants et de la préservation de nos jardins sont toujours en projet dans le cadre de journées citoyennes. (Fabrication d'hôtels à insectes, d'ateliers de compostage...). Ils permettront l'implication des enfants.

Des associations ont été sollicitées par la commission Environnement pour diverses interventions thématiques (Atelier « Les recyclettes » pour le compostage).

En raison de la crise sanitaire, la Semaine mondiale du recyclage, n'a pas permis de solliciter les habitants pour participer à des ateliers.

Exemple :

Fabrication de meubles en carton par l'Association « Et Après ? ».

Fabrication de poulailler en bois de palette par les Astelles.



2. Actions vers les touristes

Les Journées du Patrimoine de 2020 ont permis la redécouverte architecturale de l'église.

L'implantation de trois panneaux d'interprétation du patrimoine, dans le cadre du développement touristique de la Communauté de Communes du Val de Somme met en valeur les faits historiques du village.



Un circuit "Mémoire en Perspectives", mis en place par la Com de Com du Val de Somme, composé de quatre œuvres d'art mémorielles a été inauguré en avril 2018

L'anamorphose est composée d'une judicieuse combinaison de plans indépendants, qui - regardés sous un angle de vue précis - reconstituent la photo de Guynemer devant son avion « Le vieux Charles ».



De nombreux marcheurs font de Cachy un lieu de départ de randonnée. Le Parcours Du Belloy à l'entrée du village en favorise l'attrait.



3. Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Commission Environnement du Val de Somme met en œuvre un programme d'actions afin de faire la promotion du tri sélectif et de baisser le taux de refus qui reste à une moyenne trop élevée. Il est envisagé d'enterrer les points d'apports volontaires situés aux abords de l'église et de créer un deuxième point d'apport à proximité des nouvelles habitations côté est.

III. Patrimoine végétal et fleurissement

1. La démarche globale d'embellissement par le végétal

L'identité du fleurissement de Cachy réside dans un style qui se veut naturel et léger. Il consiste en l'utilisation grandissante de vivaces et d'arbustes.

Le choix des végétaux s'est fait en fonction de leur localisation et de leur vocation. Pour les vivaces, nous jouons sur les couleurs de feuillage et de fleurs, les périodes de floraison et les hauteurs.

Deux modèles :

La trame pérenne

Arbres

- Marronniers, peupliers, tilleuls sur les places, prunus roses et blancs dans la Rue Fursy Lesage, pommiers d'ornement Rue des Prunus, tilleuls autour du calvaire.
- Espace vert (Terrain de tir nature pour l'Association des Archers) : nombreux arbres.

Arbustes

- Buddleia, forsythia, cyprès de récupération, fusains variés, véronique, hortensias, hydrangeas.



En 2020 :

- Mise en place d'une haie arbustive floraison quatre saisons sur la Rue de Corbie.
- d'arbustes aux abords du cimetière.
- de spirées et de petits-fruitiers aux abords du terrain de boule.

Pelouses

Le village possède de nombreux trottoirs herbeux.

La première tonte du printemps 2020, retardée par le confinement a laissé apparaître des tapis de pâquerettes et a traduit qu'il fallait penser autrement les tontes.

Fleurissement

Les fleurs vivaces sont principalement des valérianes, gauras, coreopsis, sauges variés, anthémis, hémérocailles, iris, lupins, euphorbes, sedums, heuchères, géraniums, lavandes variées, mais aussi chrysanthèmes, anémones, acanthes, graminées, ainsi que des grimpantes (chèvrefeuille, bignone, jasmin, hortensai) et des bulbes printaniers (perce-neige, muscaris, narcisse, tulipe, ail)

Les rosiers ont également une place importante.

En 2020 :

- Création d'un deuxième massif devant la mairie.
- Implantation devant l'église de rosiers et dans plusieurs rues : 92 au total.
- Enrichissement des végétaux existants dans les plates-bandes avec variétés différentes.
- Mise en place de grimpantes autour des murs du bâtiment communal et des habitations de la Place des Marronniers.
- Plantation de bulbes printaniers.
- Enlèvement de bacs pour des plantations de pleine terre.

La trame saisonnière :

Les plantes annuelles sont limitées et se trouvent aux abords de la mairie dans des jardinières aériennes et dans des contenants diversifiés chaque année. Ce sont principalement des géraniums, pétunias, verveine, et des semis de tournesol, zinnias, cosmos.

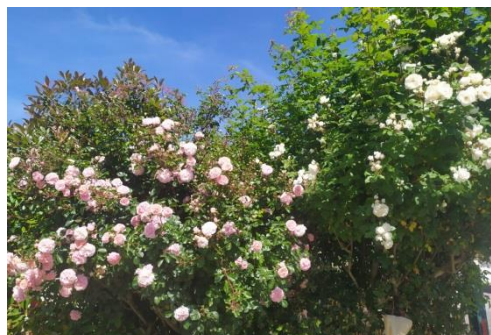
2. Techniques d'entretien du patrimoine végétal

Elles sont classiques.

Les arbustes et massifs sont largement paillés par des copeaux. L'arrachage des adventices se fait manuellement et mécaniquement par les agents municipaux et l'équipe de bénévoles.

Le nettoyage régulier des caniveaux permet de retirer le substrat qui s'y accumule et qui favorise la germination des espèces adventices. Il

apporte un meilleur soin aux trottoirs et voiries du village.



Les arbres sont taillés par des entreprises spécialisées. En 2020, deux marronniers devenus dangereux ont été abattus, ainsi que l'arbre mort aux abords du Monument aux Morts. Ils seront renouvelés lors d'un aménagement repensé.



IV. Gestion environnementale des espaces Verts

1. Actions en faveur de la biodiversité

Hôtels à insectes

L'action se traduit par l'implantation d'hôtels à insectes qui est une bonne publicité pour faire accepter ces petits animaux auxiliaires des jardiniers.

Abeilles

Plusieurs habitants possèdent un rucher. La gestion différenciée et le choix de plantes mellifères attirent les pollinisateurs.

Gestion différenciée

La fréquence de la tonte sur le terrain de la Salle des fêtes, ainsi qu'une coupe plus haute favorisent la biodiversité.

2. Actions en faveur des ressources naturelles

Paillages

L'utilisation de paillages dans les parterres de vivaces, au pied des arbustes aura pour effet de limiter le désherbage et d'économiser l'arrosage des plantations récentes.

Le paillage est en totalité issu de nos déchets de branchage grâce à l'achat d'un broyeur.

Valorisation des déchets verts

Un bac à compost est installé depuis peu au cimetière.

En automne, les feuilles sont soufflées, ramassées et emmenées

jusqu'alors à la déchetterie. Une expérimentation de terreau de feuilles est en cours actuellement.

Une tondeuse autoportée de type mulching est utilisée pour la plupart des espaces de pelouse à entretenir.



Récupération des eaux de pluie

Pour réaliser les arrosages, nous avons créé un dispositif de récupération des eaux de pluie sur les bâtiments communaux, ainsi nous ne puisons pas dans la ressource.

Le choix d'implanter de nouveaux parterres en automne permet aussi de développer le système racinaire plus rapidement.

Respect des sols

Depuis l'application de la loi Labbé, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires dans les espaces verts que nous gérons.

V. La qualité du Cadre de vie et de l'espace public

Actions en faveur de la qualité de l'espace public

Sécurité

Les axes principaux du village ont été rénovés ces dernières années en cherchant à réduire la vitesse des véhicules. Un accent a été mis sur la sécurisation des zones à risques.

Patrimoine bâti

Les façades de la mairie et de l'école ont été ravalées en 2015 et bénéficient d'un aménagement sécurisé.

Le bâtiment communal a lui été repeint et les toitures entretenues.

Le Monument aux Morts a bénéficié d'une rénovation en 2016.

Mobilier urbain

Le mobilier retenu cherche à s'intégrer dans le paysage : l'abri-bus, la table de pique-nique sont en bois.

Le panneau d'affichage en bois également limite l'affichage sauvage.

Les bancs sont régulièrement repeints.

Le transformateur, sortie Domart sur la Luce a été embelli en partenariat avec FDE 80.



Des poubelles viennent d'être installées aux abords des arrêts de bus et sur la place.

Accessibilité (Ad'AP)

La commune s'est engagée à réaliser les aménagements afin d'être au plus près des normes d'accessibilité pour l'ensemble des équipements recevant du public. Après la création du plan incliné de la mairie, l'école et l'intérieur de la mairie ont été modifiés pour permettre l'accessibilité. Pour l'église, la réflexion est en cours.

L'effacement de réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communication ont été réalisés en plusieurs étapes et ont amélioré considérablement l'aspect du village. Cachy est desservi par la fibre optique depuis 2019.

Aménagement récréatif

Les deux espaces de jeux implantés dans un cadre de verdure, sont un atout supplémentaire pour animer le cœur du village.





VI. Analyse par espace

1. Mairie et son environnement proche

La mairie est mise en valeur par deux massifs de rosiers et vivaces diverses. L'abri bus de la place des Marronniers est agrémenté de vivaces à floraison étalée et de grimpantes mises en place récemment. Le bâtiment vient de bénéficier de la plantation de rosiers grimpants et de plantes grimpantes diverses. Les marronniers abattus laissent place à l'installation d'hortensias, choisis pour l'ombre qui y sera dominante.



2. Place de l'Escadrille des Cigognes

Il s'agit d'un bel espace de verdure. La place dispose d'une aire de jeux pour petits, d'un parcours sportif, d'un terrain de boules et d'un mini-terrain de basket-ball. Elle accueille une mare et un hôtel à insectes fabriqué à partir de palettes. Des petits fruitiers ont été plantés à l'automne pour les petites fringales.

Une zone de plantes mellifères vient d'être créée.

Les pieds de murs des habitations environnantes sont végétalisés.



La place de l'Escadrille des Cigognes un lieu dédié à la mémoire de l'aviateur Georges Guynemer.

3. L'église

Devant l'église des rosiers ont été disposés de chaque côté de l'allée. Deux bacs font l'objet d'un mélange d'annuelles et de vivaces.

Le tour de l'église est mis en valeur par un ensemble de vivaces, de petits arbustes et de rosiers paillés.

4. Salle des fêtes

L'accès s'y fait par un petit chemin, avec un talus qui vient d'être refait et borduré par des traverses de bois. Son aménagement est en cours. On y découvre un bel espace de verdure réservé au Tir à l'arc nature. L'association des Archers en assure l'entretien et met en place une tonte espacée.



5. Calvaire rue de Corbie

Il s'agit d'un patrimoine à mettre en valeur. Entouré de tilleuls, des bulbeuses seront mises en place dans la zone enherbée ainsi que des vivaces d'ombres au pied du socle.

6. Le cimetière

Les abords du cimetière sont mis en valeur par un ensemble de vivaces, de chrysanthèmes, de rosiers, de végétaux de taille variée. A l'intérieur, un bel espace fleuri le long d'un mur et une belle pelouse, invitent à s'asseoir sur le banc, mis à disposition.



7. Les murs d'habitation

De nombreuses rues bénéficient d'une installation de végétaux en pied de murs.



8. Les entrées

Elles ont été réaménagées au printemps 2020 et proposeront une floraison étalée dans le temps. Elles ont été pensées de manière similaire à chaque entrée du village.

VII. Projets à venir

Ils s'articulent autour des axes suivants :

Développement durable

- Plan de gestion différenciée de la commune.
- Communication sur la démarche zéro phyto.



- Démarche participative au cours de journées citoyennes.
- Actions en faveur de la biodiversité (fabrication d'hôtels à insectes, de nichoirs).
- Participation d'intervenants autour de thématiques faunes et flores, tri des déchets.

- Accompagnement des associations pour des manifestations éco responsables

Qualité du cadre de vie et de l'espace public

- Enfouissement des réseaux Rue des Blés Mûrs et chemin de la Terrière.
- Réflexion autour de l'essence et de l'emplacement d'arbres en remplacement de ceux abattus en 2020-2021.
- Aménagement paysager autour de l'anamorphose.
- Aménagement des terres-pleins triangulaires, à l'entrée du village, côté Rue de Corbie
- Jardin aromatique en libre service.
- Réflexion sur l'aménagement et l'intégration des nouvelles constructions dans le paysage.



Cachy des 4 saisons





Nous souhaitons une agréable visite
aux membres du jury.



Anamorphose, Place de l'Escadrille des Cigognes